

## D'EAU DOMESTIQUE

## pagaille !

## L'arnaque du galvanisé

Quels que soient l'horaire ou le climat, El Hamiz, ce quartier-bazar de l'ouest d'Alger, ne désemplit jamais, les jours ouvrables comme les jours fériés. Les commerçants, ou apprentis commerçants, qui vous refilent sans sourcilier, entre deux prières les produits contrefaits sont avarés de réponses et de conseils quand vous posez trop de questions quant à la fiabilité et l'origine du produit que vous voulez acheter.

On vous parlera de prix, de dimensions, de capacités, tout en tentant de vous fourguer des flotteurs et autres accessoires nécessaires à l'installation de votre citerne. Le marché des citernes est, dit-on, des plus florissants parce que pas du tout réglementé. Quelles sont les normes de fabrication des "réservoirs" d'eau ? Les principes de bases sont-ils respectés ? Quels matériaux interviennent dans leur

fabrication et qui fabrique quoi ? Que faire en cas de fuite ? Pour éviter l'éclatement, l'explosion de la citerne ? Comment la nettoyer ? Au bout de combien de temps faut-il renouveler l'eau si elle n'a pas été utilisée. Faut-il utiliser une cuve en PVC, ou en taule galvanisée ? Faut-il privilégier une marque par rapport à une autre, un fabricant par rapport à un autre ? Autant de questions que peuvent poser les consommateurs avant de décider de l'achat de leur citerne et auxquelles les commerçants d'El Hamiz vous répondent par "Allah Aïlam" (Dieu seul sait). Votre plombier vous conseille une citerne galvanisée, vous en avez à tous les prix en fonction de l'épaisseur de la taule et de la capacité. Vous voulez vous assurer qu'elle est vraiment et entièrement galvanisée, on vous rétorque qu'il y a en très peu sur le marché et qu'elles font deux fois le prix de celle "peinte au gal-

vanisée". En fait, les citernes galvanisées ne peuvent l'être qu'une fois fabriquées. "Dès lors, elles sont plongées, et entièrement, dans un bain de zinc fondu. Il faut qu'elles soient entièrement enrobées de l'intérieur et de l'extérieur pour que rien ne l'atteigne, ni l'humidité ni le soleil. Le zinc a la particularité de ne pas se rouiller. Sur tout le territoire, seules trois entreprises assurent cette prestation. Deux à Alger et une autre à Annaba", explique le directeur commercial de MAGI, entreprise du matériel agricole et industriel dont le siège est à Rouiba. Une entreprise qui fait dans la fabrication des citernes depuis plus de 40 ans. Elle serait la seule à identifier et à codifier ses produits. Ce n'est pas le cas de toutes les citernes que l'on trouve sur le marché. La majorité pour ne pas dire toutes sont anonymes. Pour toute information concernant l'origine, on vous dira qu'elle vient de Baraki, des Eucalyptus,

et même de Aïn-Touta du côté de Batna. Rien d'autre, aucune référence ; pas de "mode d'emploi" encore moins de détails sur les matériaux la composant. La traçabilité du produit, personne ne semble s'en soucier. Il faut savoir que généralement les citernes anonymes ne sont pas galvanisées. "C'est la taule qui est par électrolyse, elle est donc trop fine pour résister. Elles sont exposées à la rouille, on pense qu'elles sont protégées mais ne le sont pas. Il faut que les soudures de la taule soient faites et garanties trois barres. Très peu l'utilisent. Ils utilisent de la soudure ordinaire qu'ils peignent une fois la citerne confectionnée avec de l'aluminium", précise un professionnel qui recommande d'éviter les cuves aux angles carrés.

## Les citernes en PVC sont des foyers microbiens

Comme il suggère de ne pas prendre option

quand on a les moyens pour les citernes en PVC. Bien que le polystyrène soit très utilisé pour la fabrication d'ustensiles de conservation, il n'est recommandé, selon notre spécialiste, que pour la fabrication des citernes d'eau.

Or, il en de plus en plus sur le marché national dans toutes les formes, dimensions et capacités. Si quelquefois les commerçants ont l'honnêteté de vous recommander de ne pas prendre des citernes en PVC de couleur blanche ou transparente, ils omettent de vous dire que lorsque vous optez pour une citerne en PVC de couleur sombre, il faut éviter de la mettre sur le toit, sur une terrasse ou un balcon.

Et qu'il est impératif de la mettre dans un endroit où la lumière ne pénètre pas car "il est important de le savoir parce que ce genre de citerne est forcément transparent même s'il ne l'est pas. Quelles que

soient l'épaisseur ou la couleur, la lumière pénètre, et il y a un phénomène de photosynthèse donc formation d'algues et par delà de microbes", affirment un médecin qui s'intéresse au phénomène et qui ne comprend pas que l'on autorise la fabrication et la commercialisation des citernes en PVC pour le stockage de l'eau.

Un monde où chacun fait comme il l'entend, où le plombier du coin devient spécialiste en vous refilant trucs et astuces pour gérer votre réservoir d'eau.

La demande est très importante, le marché florissant, le contrôle inexistant, et l'Etat est totalement absent. En attendant que les pouvoirs publics se manifestent pour réguler, orienter et conseiller pour conserver sans gaspiller dans les meilleures conditions l'eau, le citoyen fait comme il "sait" sans se poser de questions. Le tout est d'avoir de l'eau toute la journée.

Saïda Azzouz

## POMME DE TERRE À AIN DEFLA

## Haro sur les stockages spéculatifs

Pour tenter d'enrayer la hausse sans cesse du prix de la pomme de terre qui a atteint ces derniers jours les 70 DA, le wali de Aïn Defla vient de mettre sur pied, par la signature d'un arrêté, une commission, installée mardi dernier chargée du contrôle des circuits de commercialisation de la pomme de terre, sur le territoire de la wilaya et l'inspection des points de stockage sous froid et hors froid du précieux tubercule plus que prisé dans l'alimentation du citoyen.

Cette commission est chapeautée par la Direction du commerce et regroupe des représentants de l'agriculture, de la santé, des différents services de gendarmerie et de police, des impôts, de la DRAG, de la Chambre d'agriculture

Selon un membre de la commission, les services de sécurité ont pour mission de contrôler tous les mouvements de déplacement de la pomme de terre, mouvements qui doivent être accompagnés de pièces administratives des différents services, notamment les Certificats d'agrément provisoires

(C.A.P) pour les producteurs détenteurs et les Certificats d'agrément définitifs (CAD) pour les transports de semences hors wilaya.

Toujours selon cet arrêté, tout mouvement ne possédant pas les documents exigés accompagnés d'une facture sera considéré comme une infraction au code du commerce et fera l'objet de la saisie de la marchandise.

Une deuxième mission est assignée à cette commission, à savoir le contrôle de tous les points de stockage sous froid (chambres froides) ou hors froid dans les lits des oueds où la température est relativement fraîche.

Cependant note-t-on, ce contrôle ne sera pas sans difficultés puisque certains producteurs détenteurs de pomme de terre de semence ont commencé à déstocker pour la plantation en vue de la récolte prochaine d'arrière-saison.

Cependant, selon un responsable de la Direction des services agricoles, à moins de décisions importantes de mise sur le marché de grandes quantités du



Le prix de la pomme de terre continuera à fluctuer.

tubercule, même avec la production de l'automne prochain, les prix ne vont pas redescendre sous la barre des 40 DA le kg. La liste des facteurs qui justifient, selon les producteurs, cette flambée et son maintien est longue. On avance d'abord le prix du kg de pomme de terre de semence qui est passé de 72 DA à 180 DA.

Les engrais azotés 15/15/15 ont augmenté de 500 à 700 DA par quin-

tal... l'eau est facturée à 40 DA le m<sup>3</sup>, facteurs auxquels il faut ajouter l'énergie électrique plus chère, l'impôt plus lourd, les assurances et les augmentations des prix de la main-d'œuvre. Tous ces facteurs viennent se répercuter sur le coup à la production que le consommateur est appelé à subir.

Par ailleurs, durant la saison 2006/2007 la culture de la pomme de terre a subi une véritable catas-

trophe du fait de la maladie du "mildiou" qui a dévasté de très importantes superficies, principalement dans les plaines d'El Amra, Mekhatria et El Abadia où le rendement durant la saison écoulée a varié entre 60 et 200 q à l'hectare alors que les années passées 200 q à l'ha était le rendement le plus bas.

Les producteurs, échaudés, ont de ce fait réduit les surfaces de

plantations pour l'arrière-saison.

En effet, on estime cette réduction de surface plantée de l'ordre de 25 % puis de 8000 à 6000 ha, ce qui ne manquera pas si tout va bien sur la production globale de pomme de terre d'entraîner une diminution de l'offre avec une demande qui accuse une progression régulière et croissante.

Par ailleurs, le prix de la pomme de terre continuera à fluctuer en dents de scie en l'absence d'instruments de régulation efficaces pour juguler les fréquentes flambées des prix ou les chutes vertigineuses comme cela est arrivé il y a deux ans lorsque le kg de tubercule ayant été cédé à 6 DA le kg.

Pour le commun des mortels, il s'agit surtout d'opérations purement spéculatives. Beaucoup de citoyens trouvent que "ce n'est pas normal que les chambres froides financées par l'Etat, parfois à 100%, donc sur le dos du contribuable, soient entre les mains de certains magnats de la pomme de terre."

Karim O.